

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 19 avril 1902

No 35

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 545. — Les Quarante-Heures de la semaine, 545. — Lettre Apostolique, 546. — Chronique diocésaine, 551. — Le Cinquantenaire de l'université Laval, 553. — Nécrologie, 554. — Glane philologique, 556. — Les lunettes de Léon XIII, 559. — Bibliographie, 560.

Calendrier

20	DIM.	b	III a. Pâques. Patronage de S. Joseph. SOL. de S. Joseph, K. royal. II Vêp., mém. du suiv. <i>O Doctor</i> , et du dimanche.
21	Lundi	b	S. Anselme, évêque et docteur.
22	Mardi	tr	SS. Soter et Caius, papes et mart.
23	Mercre.	tr	S. George, mart.
24	Jendi	r	S. Fidèle de Sigmaringen, martyr.
25	Vend.	r	E. Marc, Evang., 3 cl. (Procession et Messe des Rogations en violet).
26	Samd.	tr	SS. Clet et Marcellin, papes et martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

20 avril, Limoilou. — 22, Couvent de Sainte-Marie (Beauce).
— 24, Saint-Jean-Chrysostome. — 26, Chapelle de N.-D. des Victoires, Québec.

Lettre apostolique (1)

DE S. S. LE PAPE LÉON XIII

A TOUS LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET
EVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE

LEON XIII PAPE

VÉRITABLES FRÈRES

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

(Reconnaissance envers Dieu.)

Parvenu à la vingt-cinquième année de Notre Ministère apostolique, et étonné Nous-même de la longueur du chemin qu'au milieu d'âpres et continuelles soucis Nous avons parcouru, Nous Nous sentons tout naturellement porté à élever Notre pensée vers le Dieu à jamais béni, qui, parmi tant d'autres faveurs, a bien voulu Nous accorder un Pontificat d'une durée telle qu'on en rencontre à peine quelques-uns de pareils dans l'histoire. C'est donc vers le Père de tous les hommes, vers Celui qui tient dans ses mains le mystérieux secret de la vie, que s'élançait, comme un impérieux besoin de Notre cœur, l'hymne de Notre action de grâces. Assurément, l'œil de l'homme ne peut sonder toute la profondeur des desseins de Dieu, lorsqu'il a ainsi prolongé au delà de toute espérance Notre vieillesse; et ici Nous ne pouvons que Nous taire et L'adorer. Mais il y a pourtant une chose que Nous savons bien, c'est que s'il Lui a plu, et s'il Lui plaît de conserver encore Notre existence, un grand devoir Nous incombe: vivre pour le bien et

(1) C'est sur le désir exprimé de S. G. Mgr l'Archevêque que nous publions dans la *Semaine religieuse* cette admirable Lettre de N. S.-P. le Pape, qui est comme son «testament» et le résumé de toutes ses encycliques. C'est une sorte de primier que vont avoir nos lecteurs, puisque nous ne sommes devancé par personne, au Canada, dans la publication de ce document. — Cette Encyclique n'a pas été rédigée en latin, mais en français et en italien, et il en a été fait ensuite une traduction officielle en allemand. RÉD.

le dé
et, l
cons

Ar
notre
toute
par h
Frère
choisi
me a
aux j
jamai
preuv
guées
encor
tance
voir e
dévou
attach
ce qui
dénote
les au
qu'au
enfant
d'une
seins,
union

Qui
hostile
grande
ment
de rav
social,
tions
frappé

le développement de son Epouse immaculée, la Sainte Eglise, et, loin de perdre courage en face des soucis et des peines, lui consacrer le restant de Nos forces jusqu'à Notre dernier soupir.

(Attachement des Evêques au Saint-Siège)

Après avoir payé le tribut d'une juste reconnaissance à notre Père céleste, à qui soient honneur et gloire pendant toute l'éternité, il Nous est très agréable de revenir vers vous par la pensée et de vous adresser la parole, à vous, Vénérables Frères, qui, appelés par l'Esprit Saint à gouverner des portions choisies du troupeau de Jésus-Christ, participez par cela même avec Nous aux luttes et aux triomphes, aux douleurs et aux joies du ministère des Pasteurs. Non, elles ne s'évanouiront jamais de Notre mémoire, les nombreuses et remarquables preuves de religieuse vénération que vous Nous avez prodiguées au cours de Notre Pontificat, et que vous multipliez encore avec une émulation pleine de tendresse dans les circonstances présentes. Intimement uni à vous déjà par Notre devoir et par Notre amour paternel, ces témoignages de votre dévouement, extrêmement chers à Notre cœur, Nous y ont attaché encore, moins pour ce qu'ils avaient de personnel en ce qui Nous regarde, que pour l'attachement inviolable qu'ils dénotaient à ce Siège Apostolique, centre et soutien de tous les autres sièges de la catholicité. S'il a toujours été nécessaire qu'aux divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique tous les enfants de l'Eglise se tinsent jalousement unis dans les liens d'une charité réciproque et dans la poursuite des mêmes desseins, de manière à ne former qu'un cœur et qu'une âme, cette union est devenue de nos temps plus indispensable que jamais.

(Conjuration contre l'Eglise)

Qui peut ignorer en effet l'immense conjuration de forces hostiles qui vise aujourd'hui à ruiner et à faire disparaître la grande œuvre de Jésus-Christ, en essayant, avec un acharnement qui ne connaît plus de limites, dans l'ordre intellectuel, de ravir à l'homme le trésor des vérités célestes, et, dans l'ordre social, de déraciner les plus saintes, les plus salutaires institutions chrétiennes ? Mais tout cela, vous en êtes, vous-mêmes, frappés tous les jours, vous qui Nous avez plus d'une fois

exprimé vos préoccupations et vos angoisses, en déplorant la multitude de préjugés, de faux systèmes et d'erreurs qu'on sème impunément au milieu des foules. Que de pièges ne tend-on point de tous côtés aux âmes croyantes ? Que d'obstacles ne multiplie-t-on pas pour affaiblir et, autant que possible, pour annihiler la bienfaisante action de l'Eglise ? Et, en attendant, comme pour ajouter la dérision à l'injustice, c'est l'Eglise elle-même qu'on accuse de ne pas savoir recouvrer sa vertu antique, et d'être impuissante à endiguer le torrent de passions débordées qui menace de tout emporter !

Nous voudrions bien vous entretenir, Vénérables Frères, d'un sujet moins triste et qui fût en harmonie plus grande avec l'heureuse circonstance qui Nous incline à vous parler. Mais rien ne comporte un pareil langage, ni les graves épreuves de l'Eglise, qui appellent avec instance un prompt secours, ni les conditions de la société contemporaine qui, déjà fortement travaillée au point de vue moral et matériel, s'achemine vers des destinées encore pires par l'abandon des grandes traditions chrétiennes : une loi de la Providence, confirmée par l'histoire, prouvant qu'on ne peut pas porter atteinte aux grands principes religieux, sans ébranler en même temps les bases de l'ordre et de la prospérité sociale.

(La religion, base de la prospérité sociale)

Dans ces circonstances, pour permettre aux âmes de reprendre haleine, pour les réapprovisionner de foi et de courage, il Nous paraît opportun et utile de considérer attentivement, dans son origine, dans ses causes, dans ses formes multiples, l'implacable guerre que l'on fait à l'Eglise, et, en en dénonçant les funestes conséquences, d'en assigner les remèdes. Que Notre parole résonne donc bien haut, quoiqu'elle doive rappeler des vérités affirmées d'autres fois déjà ; qu'elle soit entendue non seulement par les fils de l'unité catholique, mais encore par les dissidents et même par les infortunés qui n'ont plus la foi ; car ils sont tous enfants du même Père, tous destinés au même bien suprême ; qu'elle soit accueilli en fin comme le testament qu'à la faible distance où Nous sommes des portes de l'éternité Nous voulons laisser aux peuples comme un présage du salut que Nous désirons pour tous.

(De

De tout temps
et à souffrir pour
divin Rédempteur
règne de Dieu,
lique, l'humani-
à dire la faire
nous a promis,
permettent pas-
sagement de laqu-
brables passion-
tion qu'elle a e-
jouissances mat-
qui ont tous re-

(Pe

Le fait de ce
nous ont-elles
avons-nous pas
dit en effet le
porter le trésor
ne l'ignore : « V-
de mon nom, « ve-
devant les tribu-
ments. » Et pour
il se donna lui-
sachez qu'il m'a
vos odit, scitote
là les joies, les
promet.

(No

Quiconque ju-
pourra jamais d-
done le divin Ré-
avait il démerité
d'une charité in-

(1) Io. xv, 18.

(De tout temps l'Eglise a eu à souffrir)

De tout temps, la Sainte Eglise du Christ a eu à combattre et à souffrir pour la vérité et pour la justice. Instituée par le divin Rédempteur lui-même pour propager dans le monde le règne de Dieu, elle doit conduire, aux clartés de la loi évangélique, l'humanité déchue vers ses immortelles destinées, c'est-à-dire la faire entrer en possession des biens sans fin que Dieu nous a promis, à la hauteur desquels nos seules forces ne nous permettent pas de monter : céleste mission dans l'accomplissement de laquelle elle ne pouvait que se heurter aux innombrables passions reçues de l'antique déchéance et de la corruption qu'elle a engendrée, orgueil, cupidité, amour effréné des jouissances matérielles, vices et désordres qui en découlent et qui ont tous rencontré dans l'Eglise le frein le plus puissant.

(Persécutions prédites par le Sauveur)

Le fait de ces persécutions ne doit pas nous étonner ; ne nous ont-elles pas été prédites par le Divin Maître et ne savons-nous pas qu'elles dureront autant que le monde ? Que dit en effet le Sauveur à ses disciples, lorsqu'il les envoya porter le trésor de sa doctrine à toutes les nations ? Personne ne l'ignore : « Vous serez poursuivis de ville en ville, à cause de mon nom, vous serez haïs et méprisés, vous serez traduits devant les tribunaux et condamnés aux derniers des châtimens. » Et pour les encourager à supporter de telles épreuves il se donna lui-même en exemple : « Si le monde vous l'a fait, sachez qu'il m'a haï avant vous, tout le premier. » *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit* (1). Voilà les joies, les récompenses qu'ici-bas le Divin Sauveur nous promet.

(Notre-Seigneur lui-même persécuté)

Quiconque juge sainement et simplement des choses ne pourra jamais découvrir la raison d'une pareille haine. Qui donc le divin Rédempteur avait-il jamais offensé, ou en quoi avait-il démerité ? Descendu sur cette terre sous l'impulsion d'une charité infinie, Il y avait enseigné une doctrine sans

(1) Io. xv, 18.

tache, consolatrice et on ne peut mieux faite pour unir fraternellement tous les hommes dans la paix et dans l'amour. Il n'avait convoité ni les grandeurs de ce monde, ni ses honneurs, et n'avait usurpé sur le droit de personne: bien au contraire, on l'avait vu infiniment compatissant pour les faibles, pour les malades, pour les pauvres, pour les pécheurs et pour les opprimés; en sorte qu'il n'avait passé dans la vie que pour semer à pleines mains parmi les hommes ses divins bienfaits. Ce fut donc un pur excès de malice de la part de ces hommes, excès d'autant plus lamentable qu'il était plus injuste, et suivant la prophétie de Siméon, le Sauveur devint le signe de la contradiction sur cette terre: *Signum cui contradicetur.* (1)

(*L'Eglise persécutée comme Lui*)

Faut-il s'étonner dès lors si l'Eglise catholique, qui est la continuatrice de la mission divine de Jésus-Christ et l'incorruptible gardienne de sa vérité, n'a pas pu échapper au sort du Maître? Le monde ne change pas; à côté des enfants de Dieu, se trouvent toujours les séides du grand ennemi du genre humain, de celui qui, rebelle au Très-Haut dès le principe, est appelé dans l'Evangile le prince de ce monde. Et voilà pourquoi, en face de la loi divine et de qui la lui présente au nom de Dieu, ce monde sent bouillonner et se soulever en lui, dans un orgueil sans mesure, un esprit d'indépendance auquel il n'a aucun droit! Ah! que de fois, avec une cruauté inouïe, avec une impudente injustice et pour la perte évidente de toute la société, que de fois, dans les époques les plus agitées, les ennemis de l'Eglise ne se sont-ils pas formés en colonnes profondes pour renverser l'œuvre divine.

(*La force brutale; les hérésies; les barbares; le césarisme*)

Un genre de persécution restait-il sans succès? ils essayaient d'un autre. Pendant trois grands siècles, l'Empire romain, abusant de la force brutale, parsema toutes ses provinces des cadavres de nos martyrs et empourpra de leur sang chacune des mottes de terre de cette ville sacrée. Puis l'hérésie, tantôt sous un masque et tantôt le visage à découvert, recourut aux sophismes et à des artifices perfides, afin de briser l'harmonie de

(1) Luc. II, 34.

l'Eg.
déch
mism
mens
hérita
Alors
jalou
eût d
cessa
et po
Mère
bles d

Ce
violer
plus e
désast
scienc
l'espri
créait
tion à
vent l
faible
respec
là mé
fluctu
d'un a

La
datée

l'Église et son unité. Comme une tempête dévastatrice, se déchainèrent ensuite, du nord les barbares, et du midi l'Islamisme, laissant partout derrière elle des ruines dans un immense désert. Ainsi se transmettait de siècle en siècle le triste héritage de haine sous lequel l'Épouse du Christ était accablée. Alors vint un Césarisme, soupçonneux autant que puissant, jaloux de la grandeur d'autrui, quelque développement qu'il eût d'ailleurs donné à la sienne, et qui se reprit à livrer d'incessants assauts à l'Église pour faire main basse sur ses droits et pour fouler aux pieds sa liberté. Le cœur saigne à voir cette Mère si souvent assiégée par les angoisses et par d'inexprimables douleurs !

(L'Église sauve les lettres et les arts ; elle évangélise, elle civilise)

Cependant, triomphant de tous les obstacles, de toutes les violences et de toutes les tyrannies, elle plantait toujours de plus en plus largement ses tentes pacifiques, elle sauvait du désastre le glorieux patrimoine des arts, de l'histoire, des sciences et des lettres, et, en faisant pénétrer profondément l'esprit de l'Évangile dans toute l'étendue du corps social, elle créait de toutes pièces la civilisation chrétienne, cette civilisation à qui les peuples, soumis à sa bienfaisante influence, doivent l'équité des lois, la douceur des mœurs, la protection des faibles, la pitié pour les pauvres et pour les malheureux, le respect des droits et de la dignité de tous les hommes et, par là même, autant du moins que cela est possible au milieu des fluctuations humaines, ce calme dans la vie sociale qui dérive d'un accord sage entre la justice et la liberté.

(A suivre.)

Chronique diocésaine

QUÉBEC

La dernière lettre reçue de S. G. Mgr l'Archevêque est datée du 2 avril. Ce jour-là même, Sa Grandeur devait dîner à

la Procure de Saint-Sulpice, en compagnie du cardinal Mathieu, de plusieurs évêques et de M. Brunetière, le célèbre écrivain. — Entre autres personnes distinguées, Monseigneur a rencontré, à Rome, la Rév. Mère Saint-Cyrille, supérieure générale des religieuses de Jésus-Marie, et qui fut autrefois provinciale à notre couvent de Sillery. Comme on sait, les Srs de Jésus-Marie ont toutes quitté la France, par suite de la loi des Associations (laquelle, a-t-on voulu nous faire accroire, n'est qu'une, pauvre petite loi bien inoffensive.) — Dans son voyage de retour Mgr l'Archevêque s'arrêtera à Lourdes. — Un des épisodes qui ont le plus intéressé Monseigneur, pendant son séjour à Rome, ç'a été sa visite à l'établissement des Salésiens, près de la gare du chemin de fer. Les enfants, au nombre de 314, y faisaient leur retraite annuelle. La maison comprend des ateliers de typographie, de menuiserie, etc. C'est durant l'été surtout que l'on occupe les élèves aux travaux manuels; l'hiver, on donne beaucoup plus de temps aux études diverses.

— M. l'abbé J.-A.-E. Bourassa, vicaire à Saint-Michel (Bellechasse), remplace temporairement, à Saint-Apollinaire (Lotbinière), M. le curé C.-N. Pâquet, que le mauvais état de sa santé oblige à suivre un traitement à Québec.

— Le 7 avril, Mgr l'Administrateur a présidé une cérémonie de vêtue à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Ont ainsi reçu le saint habit des religieuses de chœur: Mlle Germaine Huot, en religion Sr M. de l'Ange-Gardien; Mlle Vitaline Lavoie, en religion Sr de Sainte-Madeleine; Mlle Léa Morency, en religion Sr Saint-Anselme.

— Dimanche, le R. P. Lacombe a donné le sermon à la Basilique et a fait un chaleureux appel en faveur de ses missions du Nord-Ouest. Certes, la parole du vieux missionnaire ne brille pas beaucoup par les charmes de la diction, ni par la grâce des tournures, ni par l'élégance de la phrase; mais quelle éloquence vraie dans cette simplicité! et que les cœurs étaient remués, à entendre ce vénérable apôtre, brisé par un demi-siècle de privations et de travaux, implorer la charité des pieux fidèles dans l'intérêt des âmes de là-bas qu'il faut assurer à N.-S. Jésus-Christ! Une collecte très abondante, telle a été la réponse de l'auditoire ému des accents de ce vétéran de l'apostolat.

S. E
ficia
soler
gré l
—
B. D
que
paroi
de S
que l
—
Saint
plus

Le
des s
une
toujo
nir d
bours
une
tion
bien
actes
craign
bles
plus f
ceux
tous l
aide p
belles
témoi
lui fo
fonde

— Mardi, à la Basilique, service funèbre anniversaire de feu S. E. le cardinal Taschereau. Mgr l'Administrateur a été l'officiant. La cérémonie a été, comme les années précédentes, très solennelle. Une assistance considérable y était réunie, malgré l'heure matinale.

— D'après un bulletin, daté du 6 avril, publié par M. l'abbé B. Demers, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, on voit que la collecte annuelle destinée à payer la dette de l'église paroissiale a produit, depuis le 1er septembre 1901, la somme de \$ 4 625.85. Le montant total recueilli, depuis les trois ans que l'on fait cette quête, est de \$ 14 906.32.

— La semaine dernière, M. l'abbé A. Gauvreau, curé de Saint-Roch, a été prêcher la retraite de vocation aux élèves les plus avancés du petit séminaire de Chicoutimi.

Le Cinquantenaire de l'université Laval

Le comité des Finances a décidé de publier la liste complète des souscriptions pour les fêtes jubilaires. Ce n'est certes pas une chose nouvelle, puisque les affaires de ce genre finissent toujours par devenir publiques. On a cru par ce moyen obtenir des adhésions importantes et avoir aussi le concours des bourses les moins remplies. Ce que l'on veut évidemment, c'est une démonstration de sympathie pour notre grande institution nationale, et pour cela il nous faut des noms tout aussi bien que de l'argent. Que personne donc ne se laisse aller à des actes d'humilité qui n'ont pas ici leur place; que personne ne craigne que son aumône ne soit pas suffisante. Les plus humbles contributions sont reçues avec autant de plaisir que les plus fortes, et le comité a bien eu soin d'inviter à la fête même ceux qui ne peuvent rien donner. Si tous les anciens élèves et tous les amis de l'Université nous envoient leurs noms et leur aide pécuniaire, quelle qu'elle soit, nos solennités seront très belles, et nous pourrons donner à notre Alma Mater un éloquent témoignage de notre estime et de notre reconnaissance. Nous lui fournirons de plus les moyens d'élargir son programme, de fonder de nouvelles chaires, de former des spécialistes, enfin

de donner de plus en plus au pays des hommes qui dans l'Etat comme dans l'Eglise seront l'honneur de leur race et les fermes soutiens de nos droits.

Pour ce qui regarde la souscription, le clergé fera sa part comme à l'ordinaire. Il en a pris depuis longtemps l'habitude, et si ses ressources ont peut-être diminué, sa générosité n'a fait que grandir. Au reste, cette fois encore, c'est l'un des nôtres — le digne curé de Saint-Jean-Baptiste — qui a entonné l'antienne avec la princière contribution de \$ 500.00. Monsieur le curé de Saint-François de Beauce est venu ensuite chanter d'une voix encore plus puissante, et son morceau de musique lui a coûté \$ 1000.00.

Comme nos confrères laïques sont en général plus favorisés que nous du côté de la fortune, ils vont nous battre à plate couture. Tant mieux ! Nous n'en serons pas chagrins, et nous les remercierons au contraire d'avoir donné un si noble exemple et une si éloquente preuve de leur gratitude et de leur patriotisme.

H. TÊTU, prêtre.

Nécrologie (1)

M. L'ABBÉ F. CINQ-MARS

Le sept du mois courant est décédé à l'âge de cinquante-quatre ans, au presbytère de Notre-Dame de Portneuf, le Révérend Messire François Cinq-Mars, curé de Lyon Mountain, N. Y.

Elève du séminaire de Québec en 1859, il prit la soutane en 1867. Il fut, avant d'entrer dans les ordres sacrés, professeur aux collèges de Lévis et de Sainte-Anne de la Pocatière.

Ordonné prêtre en 1872, il fit deux années de vicariat chez son frère M. l'abbé Napoléon Cinq Mars, à Saint-Fidèle, qu'il laissa pour aller prendre, comme curé, la direction de la paroisse de Saint-Siméon.

Déjà, il avait beaucoup travaillé pour l'érection de cette paroisse qui n'avait été jusqu'alors qu'une desserte de Saint-Fidèle.

(1). Article reproduit des journaux quotidiens.

C'est par ses soins que fut achevée l'église et construit le presbytère de Saint Siméon.

En 1878, l'évêque de Chicottimi, jugeant que les revenus de la nouvelle paroisse ne suffisaient pas à l'entretien convenable d'un pasteur résident, la fit desservir comme auparavant par le curé de Saint-Fidèle, et permit à celui qui en avait été le titulaire d'aller exercer pendant quelque temps le saint ministère aux Etats-Unis.

Tour à tour chapelain des « Sœurs de la Charité » de Salem, curé de Winn, Me, et de Great Falls, N. H., il venait, après avoir obtenu au prix de bien des difficultés la séparation de l'élément irlandais, de jeter dans cette dernière localité les bases d'une église canadienne-française, quand il fut forcé par la maladie de venir prendre une année de repos à Notre-Dame de Portneuf.

L'année suivante, 1883, l'évêque de Rimouski lui confia la paroisse de Saint-Alexis de Matapédia.

Pendant les neuf années qu'il passa à Saint-Alexis, le digne et zélé curé érigea un beau temple dans la paroisse, et travailla à la formation d'une autre paroisse, qui porte aujourd'hui le nom patronymique de son fondateur, Saint François.

Là comme ailleurs, il n'épargna rien pour procurer le bien spirituel et temporel de ses paroissiens. Il consacra une grande partie de son activité à l'œuvre de la colonisation qui est bien en même temps celle de la religion dans notre Province. Il obtint en particulier du gouvernement qu'un pont considérable, du coût de quinze mille piastres, fût jeté sur la rivière Matapédia pour relier Saint-Alexis et Saint-François à la voie ferrée de l'Intercolonial, mesure sans laquelle ces paroisses auraient végété, si même e les n'eussent pas été tout à fait abandonnées.

Ce plateau est aujourd'hui l'un des centres les plus prospères de la colonisation, ce qui montre qu'alors le curé de Saint-Alexis avait bien auguré de la fertilité de son sol et du progrès que l'avenir lui réservait.

Pendant ses dernières années, de 1892 à 1902, le regretté défunt présida aux destinées religieuses de Lyon Mountain, N. Y., et de plusieurs missions qui en dépendent. Il venait d'y achever une magnifique église, quand il y a deux mois il est tombé épuisé, pour ne plus se relever.

Il a donc rempli un labori-ux mini-tère de plus de trente ans, et s'est éteint doucement dans le Seigneur, muni de tous les secours de la religion qu'il avait tant de fois administrés aux autres. Que ses amis, que ceux à qui il a fait quelque bien, ne l'oublent pas devant Dieu, et que Dieu lui-même le reçoive dans le sein de son infinie miséricorde ! *Requiescat in pace.*

SACERDOS.

Glane philologique

Il y a quelques mois, presque tous les journaux français du pays nous racontaient qu'un certain bourgeois, gagné par la contagion du purisme, ou peut-être même du précieux, venait de renvoyer son domestique, séance tenante, pour avoir dit : « C'est les rats qui ont fait cela. » Si le malheureux garçon avait connu une règle de grammaire pourtant déjà un peu vieille, il aurait peut-être dit : « Ce sont les rats. » Il aurait alors conservé son emploi avec les bonnes grâces de son maître, et partant, il n'aurait pas tout à coup et si inopinément manqué d'abri, de feu, d'oreiller et de pain, sans compter qu'un renvoi coupé si court n'est jamais une recommandation pour un domestique. C'est bien clair, Molière a peint l'avenir aussi bien que le présent de son temps ; car voilà encore ce que c'est dans certains endroits que de « parler tout droit comme on parle chez nous. »

Pour expliquer la brusquerie du bourgeois, et lui rendre toute la somme de justice qui lui est due, il convient d'ajouter que l'événement se passait peu de jours après la promulgation, par M. Leygues, des *Tolérances* consenties par l'Académie française en faveur des candidats au brevet de capacité. Le brave homme n'entendait point qu'on portât le dérèglement du langage jusqu'à dire *c'est les rats*, même chez le peuple des cuisines, et il saisissait au vol cette occasion d'affirmer énergiquement sa protestation contre l'énorme condescendance de l'Académie.

Cependant, s'il est vrai qu'il soit convenable autant qu'il le semble de s'en rapporter au sens commun et aux maîtres de la langue, ce cuisinier-là est tombé dans la disgrâce pour avoir

par
L'u
rat
nou
évi
tion
sing
gra
ver
trib
dan
et
me
suj
une
E
bon
toi,
moi
tem
est
gra
tion
nom
prix
que
en d
V
est
que
dère
volo
«
dern
pron
nom
cord
teur
dans

parlé plus correctement que son maître dans la circonstance. L'usage des grammariens, qui exige *ce sont* au lieu de *c'est* les rats, est arbitraire; il est irrationnel dans son arbitraire, et il nous impose un solécisme qui saute aux yeux. En effet, il est évident que le sujet grammatical du verbe dans cette proposition ne peut être que le pronom *ce*, qui est essentiellement singulier et ne saurait dans aucun cas devenir pluriel. Les grammariens prétendent que dans les cas de cette nature le verbe doit s'accorder, non plus avec son sujet, mais avec l'attribut de ce sujet, ce qu'ils appellent le sujet logique, *les rats* dans ce cas-ci. Mais pourquoi cette exception, unique, inutile, et sans justification possible, à une règle aussi péremptoirement fondamentale que celle de l'accord du verbe avec son sujet grammatical? Nul n'a encore donné à cette question une réponse qui vaille tant soit peu.

Dans sa période de formation, la langue naissante a eu de bonne heure cet accord anormal, et elle disait *ce suis moi, c'es toi, c'est lui, ce sommes nous, c'êtes vous, ce sont eux, c'étais moi, c'étions nous, c'étez vous, c'étaient eux*, etc. Avec le temps, la raison est parvenue à faire tomber en majeure partie cet accord désordonné, et on ne dit plus *ce suis moi*, etc. Les grammariens ont laissé disparaître le solécisme, sans protestation connue, aux deux premières personnes, dans les deux nombres: quel motif les porte à vouloir le maintenir à tout prix au pluriel de la troisième personne? La réponse ne peut que rester introuvable pour quiconque persistera à la chercher en dehors de l'arbitraire le moins justifiable.

Voici d'ailleurs ce qu'en dit le grand philologue Littré. « Il est clair que, grammaticalement, *ce* est sujet, et que par conséquent le verbe *être* doit être mis au singulier. Mais on considère le nom qui suit comme le sujet, de sorte qu'on peut, à volonté, faire accorder le verbe avec *ce* ou avec ce nom.

« C'est ce que faisait l'ancienne langue. Mais la langue moderne a mis des exceptions qu'il est bon de connaître. Avec les pronoms *moi, toi, nous, vous*, le verbe se rapporte à *ce*. Si le nom (ou pronom de la 3^e pers.) est au pluriel, le verbe *être* s'accorde avec ce nom (ou pronom.) Néanmoins, d'excellents auteurs ont conservé leur liberté, et ont mis le singulier même dans ce cas. On peut encore user de l'ancienne liberté, et

imiter ces auteurs. Dans les phrases interrogatives les règles sont les mêmes, et ici aussi, de bons auteurs ont gardé la faculté de faire accorder le verbe avec *ce*. »

Voici quelques-uns des exemples qu'il en extrait de ces auteurs. De Racine : *Ce n'est pas les Troyens, mais Hector qu'il poursuit*. De Voltaire : *Ce n'était plus ces jeux, ce n'était plus ces fêtes. Où de myrte et de fleurs ils couronnaient leurs têtes*. De Bossuet ; *Ce n'est pas seulement des hommes à combattre, c'est des montagnes, c'est des ravins et des précipices, c'est partout des forts élevés ; C'est eux qui ont bâti ces douze palais*. De Fénelon : *C'est elles (les femmes) qui ont accompli votre vœu ; C'est donc les dieux qu'il faut craindre*. De Chateaubriand : *Qui vous racontera ces détails ? Ce n'est pas les journaux ; Est-ce eux qui ont incendié ta cabane ? dit Céluta*. De Massillon : *Ce n'est pas les vaines distinctions que l'usage y attache ; Est-ce ces moments que vous accordez à la religion ?* De Mme de Grignan : *C'est des marguerites devant les pourceaux, etc.*

Hatzfeld et Darmesteter ne sont pas moins décisifs. « Reste à expliquer un accord contradictoire dans *c'est moi, c'est nous, c'est vous, ce sont eux*. En ancien français, la personne et le nombre se réglaient sur le sujet logique plutôt que sur le sujet grammatical ; et l'on disait *ce suis moi, c'es toi, ce sommes nous, c'êtes vous, ce sont eux*. A côté de cet accord, qui persista jusqu'au XVII^e siècle, il en existait un autre où *ce* était considéré comme sujet, et le substantif comme attribut : *c'est moi, c'est toi, c'est nous, c'est vous, c'est eux*. Par une inconséquence inexplicable, *c'est moi, c'est toi, c'est nous, c'est vous*, ont remplacé *ce suis moi, c'es toi, ce sommes nous, c'êtes vous*, mais *c'est eux* n'a pas remplacé *ce sont eux*, sauf dans la langue populaire. Il n'a subsisté que lorsqu'il est suivi de deux sujets dont le second seul est au pluriel : *c'est la gloire et les plaisirs qu'il a en vue ; et pour la désignation des heures : c'est six heures qui sonnent*. Toutefois, cette règle de l'emploi de *ce sont eux*, au lieu de *c'est eux*, a de la peine à s'imposer, et beaucoup d'écrivains, et des meilleurs, n'hésitent point à mettre *c'est* devant un substantif pluriel. »

Un peu avant sa *tolérance* en faveur du brevet, l'Académie avait déjà décrété bon de mettre certaines restrictions à

l'anon
rité, q
plus g
dire :
rats.»
premi
rats.
point
Cor
sonne
gnem
son ra
parce
que s
s'ensu
nous
neme
plus f
correc
Les
pour
uns y
vus, c
et l'oi
être e
et pe

Les
dienc
des a
La
avant
vent
Il
une p
dans
Le
« M
—

l'anomalie des grammariens. Ces restrictions ne servent, à la vérité, qu'à compliquer la question, et surtout à la rendre encore plus grosse d'inconséquence. Ainsi, suivant elles, on devrait dire : « *Ce sont* les rats qui ont fait cela ? Non, *ce n'est pas* les rats. » La négation ! Cependant, il est constant qu'elles ont été un premier pas important vers la consécration officielle de *c'est les rats*. A quand le troisième pas, qui sera sans doute la mise du point tout entier dans le giron du rationnel ?

Conclusion. L'emploi du pluriel devant la troisième personne plurielle, nom ou pronom, est encore partout l'enseignement classique formel ; et l'on conçoit qu'un élève perde son rang dans sa classe pour l'avoir méconnu dans la pratique, parce que, lui, il est astreint à l'application stricte des règles que son manuel lui formule, quelles qu'elles soient. Mais il ne s'ensuit pas que nous devons être pris d'horripilation quand nous rencontrons le singulier à la cuisine, puisqu'il n'est aucunement scandaleux même à la tribune ou sous la plume du plus fin lettré, et que c'est lui qui est conséquent et vraiment correct.

Les grammariens ont voulu établir la même particularité pour les verbes *devoir* et *pouvoir* suivis de *être*, et quelques-uns y tiennent encore : *Ce doivent être* mes gens que vous avezvus, ou du moins *ce peuvent être* eux. Personne n'en fait cas, et l'on dit toujours : *Ce doit être* mes gens, du moins *ce peut être* eux, sans le moins du monde songer aux pluriels *doivent* et *peuvent*.

FIRMIN PARIS.

Les lunettes de Léon XIII

Les réceptions continuent au Vatican, et, comme si ces audiences ne suffisaient pas, le Souverain Pontife y joint celles des archevêques, des évêques et des préfets de Congrégations.

La somme de travail que Léon XIII peut fournir à son âge avancé est quelque chose d'incroyable, et ses organes le servent merveilleusement.

Il y a quelque temps, un évêque encore jeune devait lui lire une pièce, mais voilà qu'il s'embrouille, s'arrête, met sa main dans une poche, puis dans une autre.

Le Souverain Pontife lui demande :

« Mais, Monseigneur, que cherchez-vous ? »

— Mes lunettes, dit l'évêque tout confus.

— Ce n'est point la peine, reprit le Pape, donnez-moi la pièce, je la lirai bien moi-même. »

C'est ce qu'il fit.

Le Pape Léon XIII prend des lunettes quand dans une cérémonie il doit lire quelque prière ; il ne s'en sert point pour une écriture fine ou un manuscrit ordinaire.

Il y a là une adaptation de la faculté visuelle, une accommodation de l'œil inexplicable au premier abord. Le cardinal Pitra, par exemple, passait sans fatigue des heures à lire à la lampe un manuscrit grec où il fallait toute sa science pour retrouver le sens des mots ; mais lire le pontifical lui était beaucoup plus difficile, et il avouait lui-même, en plaisantant, qu'il aurait bien voulu demander la permission de dire la sainte messe en se servant d'un vieux manuscrit en guise de missel.

(*La Croix.*) DON GIUSEPPE.

Bibliographie

— M. A. Bodard, secrétaire général de la Société d'Immigration française, a publié en 1901 une brochure sur cette question de l'immigration française en Canada, et il en publiera prochainement une autre. Les personnes qui s'intéressent à ce sujet peuvent recevoir gratuitement ces publications, en en faisant la demande à l'auteur, M. Bodard, qui réside à Port-Daniel (Bonaventure), P. Q.

— CANADIANA est une revue mensuelle, 8 pages in-4°, qui vient d'être fondée au Nord-Ouest par M. Tielemans, dans les intérêts des collectionneurs de journaux et de timbres-poste. Il n'y avait pas encore de publication de ce genre dans la presse canadienne, et nous sommes content de voir cette lacune comblée. Nos souhaits de longue vie au nouveau confrère. (50 cts par an ; Union postale, 3 francs. S'adresser à M. O.-H. Tielemans, Mariahill, Grenfell, Assa., N. W. T.)

— ST. RITA, *the Saint of impossible things*. Price, ten cents. (Rev. Charles Ferina, Rector St. Rita's R. C. Church, 426 College Avenue, New York City.) Nous donnons tous les renseignements utiles pour se procurer cette petite brochure. Car il y a tant de gens qui demandent des choses impossibles ! Sainte Rita, dont la canonisation ne date que du 24 mai 1900, et qui est nommée « l'avocate de l'impossible, » va leur permettre enfin d'être exaucés. Il est reconnu, lisons-nous dans la brochure, que l'on a obtenu promptement, par son intercession, des grâces que l'on n'avait pu obtenir même de saint Joseph, de sainte Anne, de saint Antoine. Donc, dans les cas désespérés, que l'on invoque sainte Rita !